

PAGES 5/6

Fab Lab Pôle numérique

plongée en territoire numérique

initiation, découverte, accompagnement
imprimante 3D, graveuse laser, logiciel de modélisation, jeux
de construction numérique, ateliers, conférences, technologies



édito

Didier SOMEN

Président de la Communauté de
Communes Carmausin-Ségala



La Communauté de Communes Carmausin-Ségala est engagée dans l'aménagement du territoire.

Cet engagement se concrétise notamment sur le volet du numérique puisque la 3CS s'inscrit dans le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique du Département du Tarn (SDTAN) afin de réduire la fracture numérique sur notre territoire. Nous nous positionnons comme facilitateur auprès de nos partenaires (la SERC et le Réseau d'Initiative Public du Département du Tarn) pour le déploiement, dans les communes, des réseaux de fibre optique jusqu'au domicile (FTTH).

La 3CS s'investit également dans la production d'énergies renouvelables. En effet, nous avons créé une Société d'Économie Mixte Locale, la Compagnie d'Aménagement du Ségala Carmausin, notamment impliquée dans la réalisation d'une ferme photovoltaïque.

Conscients des enjeux de la transition énergétique, notre intercommunalité va participer à la création d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) pour la rénovation de l'habitat. Il s'agit de proposer aux propriétaires qui souhaitent se lancer dans la rénovation énergétique de leur logement, un interlocuteur unique, pour un accompagnement dans leur projet. Cette structure apportera des conseils objectifs et une expertise indépendante sur les travaux à réaliser.

Autant de projets importants pour notre territoire, vous en découvrirez d'autres en feuilletant les pages de ce bulletin, témoin de la vie du Carmausin-Ségala, des projets, des actions qui touchent à la fois le développement économique et l'attractivité, le dynamisme associatif et la qualité de vie.

Bonne lecture à tous,
Le Président

**Interco' Mag - Le bulletin
d'information de la Communauté de
Communes Carmausin-Ségala (3CS)**

2 rue du Gaz 81400 CARMAUX - 05 63 36 14 03
www.carmausin-segala.fr

Directeur de la publication : **Didier SOMEN**

Rédaction et mise en page : 3CS - Service
Communication 3CS / Maud MEJA et services

Impression : SIEP France Terssac

Tirage : 15 750 exemplaires

Diffusion : La Poste - Adrexo

Dépôt légal à parution : mai 2018

ISSN : 2427-3333

Sources " 3 communes à la Une ! " : INSEE
données 2015 et 2018 - Office de Tourisme du
Ségala tarnais - Communes : Cagnac-les-Mines,
Mailhoc, Sainte-Croix

Crédits photographiques : 3CS - Office de
Tourisme du Ségala Tarnais - Patrice Genieys
JPP - Musée/Centre d'art du Verre - Fab Lab
de Carmaux - Communes de Cagnac-les-Mines,
Mailhoc, Sainte-Croix - Christine Barillot
Corribior - CaVaLuNa - Pôle Territorial de
l'Albigeois et des Bastides - Frédéric Valette
Table O' Terroir - Pixabay - Jeannie Cadeilhan

sommaire

L'ÉCHO DES CONSEILS page 3

EN BREF... pages 3/4

PORTRAIT du Pôle Numérique page 5

RENCONTRE avec le Fab Lab de Carmaux page 6

3 COMMUNES À LA UNE
Mailhoc pages 7/9
Sainte-Croix
Cagnac-les-Mines

CORRIBIOR : Recréer des couloirs
pour la biodiversité page 10

LA 3CS AU SERVICE DU TERRITOIRE

TOURISME - p11

Du nouveau à l'Office de Tourisme

PATRIMOINE & CULTURE - p12/13

Le Centre de Conservation et d'Etude
archéologiques au Musée/Centre d'art
du Verre

La Candé-Mail-Post en résidence

ENFANCE - p12

Journée inter-centres de loisirs

pages 11/15

ECONOMIE - p14

La CCI investit en Carmausin-Ségala
Brèves

HABITAT & URBANISME - p14/15

Lancement du Plan Climat-Air-Energie
Territorial

Lutter contre l'habitat indigne

L'OPAH prolongée jusqu'en 2019

L'écho des Conseils



Le Conseil Communautaire règle les affaires dont il a la compétence.

Afin de mieux connaître le fonctionnement de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala, cette rubrique vous propose un aperçu des sujets abordés et des décisions prises en séance de Conseil de Communauté.

Changements au 1^{er} janvier 2018

> 32 communes forment désormais la 3CS

En avril 2017, la commune de Laparrouquial a exprimé son souhait de se retirer de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala afin d'adhérer à la Communauté de Communes du Cordais et du Causse voisine.

Le Conseil Communautaire de la 3CS a donné son accord lors de la séance 13 avril 2017, les conseils municipaux des autres communes membres ont également émis un avis favorable à cette demande ainsi que la commission départementale de coopération intercommunale du Tarn.

Suite à l'arrêté préfectoral du 29 décembre 2017, la commune de Laparrouquial ne fait donc plus partie de la 3CS qui est dorénavant composée de 32 communes depuis le 1^{er} janvier 2018.

> La Cyber-base rejoint la 3CS et devient le Pôle Numérique Carmausin-Ségala

Dans le cadre de la réflexion sur l'organisation de certains services à destination de la population et en particulier dans le domaine de l'accès aux solutions numériques, le Conseil Communautaire a adopté, le 12 décembre 2017, la proposition de ne pas renouveler la convention de gestion de la Cyber-base précédemment signée entre la 3CS et l'AJC (Animation Jeunesse du Carmausin) d'un commun accord avec cette association.

La gestion et l'animation ont été reprises en gestion directe par la Communauté de Communes Carmausin-Ségala à compter du 1^{er} janvier 2018.

Projets en cours et à venir

> Aménagements paysagers

En séance du 30 janvier 2018 et afin d'améliorer la circulation des piétons au sein de l'ensemble des bâtiments du siège de la 3CS, le Conseil de Communauté a approuvé la mise en œuvre d'un projet d'aménagement paysager et de stationnement dans la cour intérieure.

Un projet d'aménagement piétonnier et paysager du Domaine de la Verrerie a également été validé afin de valoriser le patrimoine du Parc du Domaine.

> Accès à Internet

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique dans le département et afin de réduire la fracture numérique sur le territoire, le Conseil Communautaire a fixé le 30 janvier, les axes prioritaires 2018 pour les études à mener et la réalisation des opérations de travaux.

> Petite enfance

Le 30 janvier 2018, le Conseil a approuvé les plans de financement pour la construction des crèches de Règuelongue (18 places - Le Garric) et de Villeneuve-sur-Vère (16 places).

> Evénements

Le Festival RUGB'IMAGES, porté par l'association "Rugby Culture et Passion", s'est arrêté à Carmaux lors de sa 4^e édition en mars 2018. Le 30 janvier 2018, le Conseil Communautaire a décidé de soutenir financièrement cette manifestation.

LA ROUTE DU SUD / ROUTE D'OCCITANIE est une course cycliste professionnelle. Lors de sa 42^e édition, la course doit faire étape sur notre territoire le 14 juin 2018 avec un départ de Cap Découverte et une arrivée à Carmaux.

En séance du 16 février 2018, le Conseil de Communauté a autorisé une participation financière de la 3CS en soutien à l'organisation de cette épreuve. 🏁

À NE PAS MANQUER EN JUIN

1^{ère} étape de la Route d'Occitanie : Cap'Découverte - Carmaux - Ségala

Le 14 juin, venez voir passer les coureurs cyclistes sur les routes de notre territoire ! Au départ de Cap'Découverte, plus d'une centaine de sportifs s'élanceront à travers le Carmausin-Ségala. Le parcours n'emprunte pas moins de 26 communes de la 3CS. L'arrivée est prévue à Carmaux.

Animations prévues à Cap'Découverte mercredi 13 juin après-midi. Village départ le matin du jeudi 14 juin et animations à l'arrivée dans le centre-ville de Carmaux.

EN BREF

Passeurs d'images

le cinéma par les coulisses

Lors d'une séance spéciale organisée au Clap Ciné en mars, les jeunes impliqués dans le projet "Passeurs d'images 2017" ont rencontré Nathalie Damville, une maquilleuse et perruquière professionnelle qui évolue notamment dans le milieu du cinéma mais aussi du théâtre et de l'opéra. En amont de la séance, elle a proposé aux jeunes une démonstration

de transformation par le maquillage. Une série de court-métrages sélectionnée par les jeunes a été projetée au Clap Ciné et à cette occasion, Madame Damville a pu échanger avec les personnes présentes et évoquer son métier de maquilleuse dans une équipe de tournage de cinéma.

Cet événement, 3^e volet du dispositif "Passeurs d'images 2017" vient clôturer une action qui a débuté cet été par une séance de ciné plein-air à Jouqueviel.

En automne, l'atelier pédagogique avait permis la réalisation d'un court métrage par les jeunes du centre social Ségala Tarnais et de l'AJC. « Eveil » a été diffusé au Clap Ciné en fin d'année dernière.

Le projet "Passeurs d'images" est porté et coordonné par la 3CS et mis en œuvre sur le terrain en partenariat avec des associations locales et notamment deux structures d'accueil de Jeunes : l'AJC et l'association des centres sociaux du Ségala Tarnais.

SANTÉ

Vous êtes aidant.e ?

Pour vous qui accompagnez au quotidien un proche en situation de dépendance.

En partenariat avec le Collectif de soutien aux Aidants en Carmausin-Ségala, la 3CS a édité un guide des aidants de personnes âgées en situation de dépendance.

Trouver de l'information, de l'écoute et du soutien, se former, prendre soin de soi et sa santé en tant qu'aidant... autant de questions et de préoccupations qui touchent les aidants et pour lesquelles ce guide rassemble les contacts de structures compétentes.

OÙ LE TROUVER ? Consulter le Guide de l'Aidant en Carmausin-Ségala - 2017/2018 sur le site internet de la Communauté de Communes : www.carmausin-segala.fr

Vous pouvez également vous le procurer auprès de votre mairie ou des professionnels de santé du territoire.



Le vieillissement, mieux comprendre pour mieux accompagner

Réunion d'information et d'échanges : jeudi 24 mai 2018 à 14h30 à la salle des fêtes de Tanus
Intervenant : Docteur PRADINES - Médecin gériatre

Cette réunion est proposée par le Collectif de soutien aux aidants du Carmausin Ségala.

Contact : Centres sociaux du Ségala Tarnais : 05.63.56.55.88 / www.cs-segalatarnais.org

MOBILITÉ

Transport À la Demande *en Carmausin-Ségala*



TRANSégala est un service de Transport à la Demande sur réservation proposé par la Communauté de Communes Carmausin-Ségala.
Grâce à ce service, vous pouvez vous rendre à Carmaux tous les vendredis matins (sauf les vendredis fériés).

TRAN Ségala
05 63 36 15 00



DIRECTION CARMAUX

au départ de toutes les communes du territoire (excepté Carmaux)



SUR RÉSERVATION

le mercredi avant 14h



TOUS LES VENDREDIS matin

Trajet simple ou Aller/Retour

Le vendredi 2 dessertes à Carmaux

> PLACE GAMBETTA

Arrivée : 9h20 / Départ : 12h05

> GARE MULTIMODALE

Arrivée : 9h30 / Départ : 12h15

TARIFS

1 trajet : 5 € - 1 aller/retour : 7,50 €

POUR LES MOINS DE 18 ANS

1 trajet : 3 € - 1 aller/retour : 5,50 €

GRATUIT POUR les demandeurs d'emplois, les bénéficiaires du RSA, les bénéficiaires de la prime d'activité

Bienvenue au Pôle Numérique Carmausin-Ségala !

En janvier, la Cyber-base est devenue le Pôle numérique Carmausin-Ségala. Géré par la Communauté de Communes, le Pôle numérique est un centre de ressources numériques, ouvert à tous.

Le Pôle Numérique permet de découvrir, de s'informer et de s'initier aux outils informatiques et à Internet grâce à un accompagnement qualifié. C'est aussi un lieu d'animation de projets collaboratifs pour les associations et institutions du territoire.

Un accompagnement personnalisé à la découverte du numérique

Les deux animateurs multimédia, Matthieu et Sébastien accueillent le public dans les locaux de la rue Chanzy à Carmaux. Au rez-de-chaussée, on trouve l'accueil, fraîchement repeint de couleurs vives.



Cinq postes informatiques sont en accès libre, les utilisateurs peuvent également profiter d'un service Impression/Scanner/Photocopie. Tous les postes informatiques sont équipés en logiciels libres.

Au premier étage, la salle de formation est composée de douze ordinateurs dédiés aux ateliers informatiques organisés par le Pôle numérique. Ces ateliers, conçus par cycle de cinq séances et de différents niveaux, permettent aux personnes inscrites d'être accompagnées sur les chemins de l'informatique, de la découverte du matériel à la création d'un livre photo !

Les ateliers ont repris début mars et sont déjà victimes de leur succès puisque les trois cycles sont complets. Pensez à vous inscrire dès maintenant pour la rentrée de septembre !

Le Pôle numérique, au cœur d'une dynamique partenariale

Au deuxième étage, le Pôle numérique met à disposition des salles de réunion, un studio multimédia insonorisé (non équipé) pour le montage son et vidéo. Cette ouverture aux partenariats entre les structures tend à se développer.

À ce jour, Pôle Emploi, le Réseau des médiathèques, l'Office de Tourisme du Ségala tarnais profitent régulièrement des équipements et des ressources mises à disposition par le Pôle Numérique.

Les ateliers informatiques 2018

Chaque cycle est composé de cinq ateliers proposés par petit groupe de 6 personnes.

- > **CYCLE 1 : la découverte et les bases** "Je débute en informatique"
- > **CYCLE 2 : l'approfondissement** "Services en ligne et bureautique"
- > **CYCLE 3 : le cycle thématique** "La photo sous tous ses angles"



en pratique

Pôle Numérique Carmausin-Ségala
2ter rue Chanzy 81400 Carmaux
05 63 38 63 31 - polenumerique@3c-s.fr
www.carmausin-segala.fr/cyberbase

- > Tous publics, à partir de 11 ans
- > Accueil libre du lundi au vendredi de 14h à 18h
- > Ateliers informatiques sur inscription mardi et mercredi de 10h à 12h

Le Fab Lab de Carmaux

tiers lieu créatif au cœur de l'Art'Air

À Saint-Benoît-de-Carmaux, s'il pousse la porte de "l'aile des garçons" dans l'école de Fontgrande, le visiteur curieux part à la rencontre d'un univers créatif et éclectique : le Pôle Culturel Art'Air.

La commune de Saint-Benoît a souhaité ramener de l'animation au cœur de ce bâtiment chargé d'Histoire(s) en favorisant l'installation d'associations culturelles, d'ateliers d'artiste et de création. L'ensemble forme une sorte de pépinière culturelle où se croisent notamment verriers, couturières, plasticiens et amateurs de technologies et d'électronique.

Ces derniers (mais ce ne sont pas les seuls !) fréquentent le Fab Lab qui a inauguré son local en fin d'année 2017.

Mais qu'est-ce qu'un Fab Lab ?

Fab Lab pour Laboratoire de Fabrication (en anglais FABrication LABoratory). Le Fab Lab est un lieu ouvert au public, mettant à disposition des outils comme des imprimantes 3D ou des machines de découpe Laser pour la conception et la fabrication d'objets.

Il s'agit d'un concept né aux Etats-Unis à la fin des années 1990 qui se base sur le principe du partage de connaissances, la mise à disposition de contenus libres.

Il existe de nombreux Fab Lab en France et quatre dans le Tarn avec Albi, Castres, Monts de Lacagne et bien sûr Saint-Benoît-de-Carmaux. Deux nouveaux Fab Lab doivent rejoindre la communauté départementale dans les prochains mois : Rabastens et Graulhet.



Et en pratique ?

Le Fab Lab de Saint Benoît compte 35 membres dont une quinzaine d'utilisateurs réguliers.

On y trouve une imprimante 3D, une graveuse laser, des ordinateurs, un minitel photomaton ou encore une imprimante à pancakes. Sans oublier l'indispensable machine à café qui fait office de réseau social !

Des ateliers sont organisés en semaine et une permanence se tient tous les lundis et vendredis après-midi.

Conduit par un spécialiste du sujet ou par un "amateur éclairé", les ateliers mêlent Arts, Sciences et Techniques. À l'initiative des membres de la communauté, ils invitent



Atelier Minecraft, un jeu de construction libre

les participants à découvrir un logiciel de modélisation 3D ou bien un jeu de construction numérique ou encore il peut s'agir d'une familiarisation à la domotique ou d'une conférence sur le bitcoin. Les ateliers s'adressent aux plus jeunes dès 6 ans comme aux plus chevronnés des amateurs de mécanique.

Portés par cette envie de transmission du savoir et par la conviction du pouvoir de l'intelligence collective, les membres de la communauté animent gratuitement ces ateliers ouverts à tous. Une participation aux frais de matériel est parfois demandée quand le participant repart avec sa création !

Où mais concrètement, qu'est-ce qu'on fait dans un Fab Lab ?

Au Fab Lab, on expérimente, on bidouille, on essaie, on crée. Ce qui est important, c'est de s'approprier le "faire". Comprendre comment l'imprimante à pancakes fait pour cuire ces grosses crêpes de la forme demandée, un parapluie par exemple. Comprendre comment modéliser un objet sur l'ordinateur et le faire fabriquer par l'imprimante 3D. Cette recherche repose sur un état d'esprit, la curiosité, le partage.

"La seule limite est l'ambition du créateur" explique Michel, un habitué du Fab Lab.

Certains viennent au Fab Lab avec une idée en tête, construire un drone par exemple ou graver des panneaux pour le potager. D'autres sont curieux et passent la porte sans savoir ce qu'ils vont y trouver.

C'est là aussi le charme de ce lieu, un espace créateur de lien social, ouvert à tous, sans conditions d'âge ou de statut, promouvant la mixité. On essaime des idées, qui se construisent par couches successives comme le ferait une imprimante 3D, à mesure des rencontres, des participations, remarques et suggestions émises par d'autres adhérents. 🌀

Fab Lab Carmaux

Esplanade des Écoles 81400 Saint-Benoît-De-Carmaux
09 72 25 03 96 - contact@fablab-carmaux.fr
www.fablab-carmaux.fr

Carmausins-Ségala

Mailhoc

Situation : à 12 kilomètres de Carmaux, 14 kilomètres de Cordes-sur-Ciel et d'Albi
Communes limitrophes : Virac, Labastide-Gabausse, Taïx, Cagnac-les-Mines, Sainte-Croix, Castanet, Villeneuve-sur-Vère
Desserte routière : D600, D27 et D3

L'intercommunalité rassemble aujourd'hui 32 communes. Afin de mieux connaître ce vaste territoire, votre **Interco'MAG** vous propose une présentation de toutes ces communes.

*Ce mois-ci, Mailhoc,
Sainte-Croix et Cagnac-
les-Mines.*

Des fouilles ont mis à jour des objets qui témoignent d'un peuplement remontant à la Préhistoire. Les traces de la présence romaine sont aussi nombreuses. Selon les archéologues, la butte sur laquelle a été bâtie Mailhoc serait une motte féodale datant du X^e ou XI^e siècle.

Il existe un château aujourd'hui propriété privée, construit au XIII^e siècle puis remanié aux XVI et XVIII^e siècles. Place forte rectangulaire, le château est doté de quatre tours rondes.

Mailhoc compte deux églises inscrites aux Monuments Historiques : Saint Eloi dans le bourg et Saint Jean le Froid situé à l'Est de la commune.

La commune est richement dotée en petit patrimoine : pigeonniers, lavoirs, moulin, croix de chemin, maisons de maître.

Mailhoc est situé entre Albi, Carmaux et Cordes-sur-Ciel, son altitude varie de 249 mètres à 343 mètres. La commune est traversée par le ruisseau d'en Agues et la Vère, sur laquelle un barrage a été construit : le réservoir d'eau de Fourogue.

Outre le bourg centre, le village est essentiellement composé de hameaux : Calauzou, La Borie, La Laudugarié, Pradals, Le Grès, La Bartharié, Montdédou, Prat Cani.

Le village comptait, en 1836, jusqu'à 651 habitants. La population a décliné jusqu'aux années 1960.



Fontaine Saint Eloi

Quelques exploitations agricoles avec notamment de jeunes agriculteurs, spécialisées dans diverses productions d'élevages et de transformation sont installées à Mailhoc : bovins lait et viande, ovins, canards et céréales. Plusieurs entreprises artisanales et de services ont aussi leur siège sur la commune.

La mairie est ouverte le mardi de 13h à 17h et les mercredi et vendredi de 13h à 16h.

Un comité des fêtes, "Mailhoc-La-Fiesta", assure depuis plusieurs décennies sans interruption l'animation du village et l'organisation de la fête votive. Ces fêtes attirent une foule nombreuse chaque année.

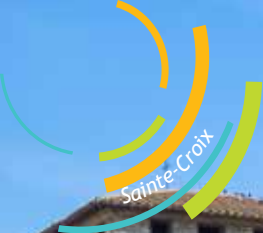
Il existe aussi une société de chasse, “Diane de Mailhoc”.

D'autres associations intercommunales interviennent sur le territoire : l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) de la Vallée de la Vère et le Club Rencontre et Amitié pour nos Aînés.

La Communauté de Communes a créé un important réseau de sentiers de randonnée pédestre et VTT dont le circuit VTT "Les Lavoirs", un parcours de 19 kilomètres avec un dénivelé de 270 mètres, à l'assaut des collines, à travers champs de blé, jachères fleuries et vignobles. Ce circuit vous emmène jusqu'à Sainte-Croix en passant par l'église Saint Jean le Froid et la retenue d'eau de Fourogue. Sur le chemin, plusieurs lavoirs sont à découvrir, notamment celui de Saint Eloi, restauré par l'intercommunalité et composé de trois bassins et alimenté par la source du même nom, reconnue pour ne jamais tarir...

Autre randonnée pédestre : “la Tournée du Facteur”, un parcours de 22 kilomètres dont le circuit débute à Villeneuve-sur-Vère et traverse aussi la commune ; sans oublier “le Chemin des moines” sentier de randonnée départemental.

Plusieurs gîtes proposent leurs services aux visiteurs et une aire de pique-nique a été aménagée place de la salle des fêtes.



Carmausin-Ségala, 32 communes dont **Sainte-Croix**



Maire : Jean-Marc BALARAN
Mairie : 1 place Pierre-Cassagnes
 81150 Sainte-Croix
 05 63 56 82 90
mairiedesaintecroix.tarn@orange.fr
www.sainte-croix-tarn.fr
Cantons : Albi 3
Population : 389 habitants
Superficie : 7,22 km²
Densité : 53,88 habitants/km²

Situation : à 10 kms d'Albi, à 15 kms de Carmaux et 15 kms de Cordes-sur-Ciel
Communes limitrophes : Mailhoc, Cagnac-les-Mines, Castelnau-de-Lévis, Castanet
Desserte routière : D600

Histoire & Patrimoine

La commune de Sainte-Croix a été créée tardivement, en 1951. Avant cette date, le territoire de la commune faisait partie de Castelnau-de-Lévis.

L'Église Saint Benoît, érigée au XII^e siècle, est pourvue d'un donjon, de créneaux et de meurtrières évoquant sa fonction de défense et de protection pour les villageois.

Environnement & Paysages

Située sur le plateau calcaire, Sainte Croix est un village aux pierres blanches, qui marque le début du vignoble gaillacois. Le ruisseau Luzert serpente à travers la commune.

Habitat & Urbanisme

La commune est composée de hameaux : Le Pouzarel, Xaus, Larroque, L'Espitalet, Le Bouïs, Bouïs, La Druilhé, La Ferrassié, La Catalanié, Les Pessageries, La Croix Blanche, La Crouzatié, Les Barthes, Les Aliziers, La Borie, Cézeille, Belbeze, La Baïssou, La Durantié, Lendrillé, La Borie, Cuyes, La Capounié, La Font, La Salamandrié, Les Pradals, Le Bourg.

Du fait de l'attribution récente du statut de commune à Sainte Croix, le bourg est peu développé. En 2011, la commune a lancé un projet d'éco-village situé au centre-bourg, proposant à la vente des parcelles de terrains pour la construction d'habitations respectant un cahier des charges environnemental et architectural particulier.

Un Plan Local d'Urbanisme et une charte architecturale et paysagère mise en place pour les constructions neuves régissent l'urbanisme de la commune.

Population

Au recensement 2017, la commune compte 389 saint-cru-ciennes et saint-cru-ciens, soit une augmentation de plus de 30% par rapport à 1999.

Economie

La commune accueille la zone d'activités des Pessageries où plusieurs entreprises sont installées, restaurant / traiteur, artisans du bâtiment, commerce agricole, etc. La zone d'activités est gérée par la Communauté de Communes.

La CUMA de Mailhoc, une coopérative d'utilisation de matériel agricole rassemble près de 70 adhérents de Sainte-Croix et des communes voisines.

On trouve aussi des entreprises de service, des professionnels de santé et paramédicaux, un domaine viticole ainsi que plusieurs gîtes et chambres d'hôtes.

Services

La mairie est ouverte les lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h30. Une salle d'activités permet d'accueillir fêtes et manifestations.



Architecte école :
Atelier Paul-Etienne Guillermin

L'école élémentaire de Sainte-Croix accueille 36 élèves de grande section, CP et CE1, elle fait partie d'un RPI - regroupement pédagogique intercommunal avec les communes de Castanet, Villeneuve-sur-Vère et Bernac.

Une armoire à livre a été installée près de la mairie. Les livres sont en libre accès, à la disposition de tous.

Il existe une antenne locale du réseau d'aide à domicile : l'ADMR de Castelnau-de-Lévis, Bernac, Sainte-Croix.

Associations

Une association de Parents d'élèves est active sur le RPI.

L'association « D'eau et d'ocre » propose des stages et expositions de peinture. L'association « Expressions Saint-cru-ciennes » propose une alternance entre rencontres musicales, culturelles, conférence patrimoniale et activités sportives.

Il existe aussi une association des chasseurs de Sainte-Croix. 🐿

Crédits photos : Mairie de Sainte-Croix

Sources : Insee (chiffres 2015), Wikipédia, Office de Tourisme du Ségala Tarnais, Site internet de la commune, Jean-Marcellin JALBY

Carmausin-Ségala, 32 communes dont **Cagnac-les-Mines**



Maire : Robert HERNANDEZ
Mairie : Place du 8-Mai-1945
81130 Cagnac-les-Mines
05 63 53 73 00
mairie.cagnac@wanadoo.fr
www.cagnac-les-mines.fr
Canton : Albi 3
Population : 2 601 habitants
Superficie : 24,7 km²
Densité : 95 habitants/km²

Situation : à 8 kms d'Albi, 10 kms de Carmaux et 21 kms de Cordes-sur-Ciel
Communes limitrophes : Sainte Croix, Mailhoc, Taix, Le Garric, Lescure d'Albigeois, Albi, Castelnau-de-Lévis
Desserte routière : D600, D25, D27, D90, ligne de TARN BUS n°711

Histoire & Patrimoine

Le musée-mine et son authentique chevalement ainsi que la cité des Homps témoignent du passé marqué par l'exploitation charbonnière de Cagnac-les-Mines et constituent un patrimoine architectural spécifique.

L'église Sainte Barbe de 1910 est décorée de fresques du peintre Nicolai Greschny et abrite la Piéta du XV^e siècle.

Notre Dame de la Drèche du XII^e siècle, construite à la jonction des territoires des 3 communes d'Albi, Lescure et Cagnac a été reconstruite en brique rose par l'architecte Bodin-Legendre en 1859, sur le modèle de la cathédrale d'Albi.

La chapelle Saint Dalmaze, édifiée au XV^e siècle, est classée aux monuments historiques depuis 1970. Sur demande, des visites peuvent être organisées.

Environnement & Paysages

La Vère, avec le réservoir de Fourogue, le ruisseau de la Mouline et le ruisseau de Saint Sernin arrosent la commune. Un lac borde la cité des Homps. La commune a conservé son caractère rural et compte de nombreux espaces boisés, dont les bois protégés de Saint Quintin qui couvrent 250 hectares. Cap'Découverte s'étend sur 700 hectares et offre 35 kilomètres de pistes aux amateurs de marche à pied, VTTistes, promeneurs et cyclistes.

Habitat & Urbanisme

Historiquement, le hameau de Cagnac était rattaché à la commune de Saint-Sernin-lès-Mailhoc. Le développement de Cagnac du fait de l'exploitation minière a conduit au transfert de la mairie de Saint Sernin et au changement de nom au profit de Cagnac en 1910.

Cagnac-les-Mines compte trois zones agglomérées : Cagnac centre, Saint-Sernin-lès-Mailhoc et les Homps ainsi que 56 hameaux répartis sur l'ensemble du territoire de la commune.

Population

La commune a connu jusqu'à 4 000 habitants en 1954. Après la fermeture des mines, la population a baissé jusqu'à 2 000 habitants ; aujourd'hui Cagnac compte 2 600 âmes.

Economie & Services

Notre Dame de la Drèche

photo : Christine Barrillot



Plusieurs commerces de proximité sont accessibles à Cagnac-les-Mines : boulangerie, alimentation, bureau de tabac, pharmacie... ainsi que des services : la Poste, médecins, kinés, ostéopathe, infirmiers, service d'aide à domicile... De nombreux artisans sont implantés sur la commune : plâtriers, peintres, entreprises de maçonnerie... ainsi que des agriculteurs et éleveurs en viande bovine limousine.

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 de 13h30 à 17h00. La commune dispose de plusieurs salles municipales pour l'organisation de fêtes ou d'activités.

Un centre de loisirs conventionné avec la 3CS accueille les enfants de 3 à 17 ans, le mercredi toute la journée et pendant les vacances scolaires et 256 élèves sont scolarisés en 2017/2018 dans les écoles élémentaire et maternelle Jean Jaurès.

Associations

Avec 43 associations, la commune bénéficie d'une vie associative riche et diversifiée : différents sports collectifs et individuels, culture, festivités, travaux manuels et artistiques, société...

Activité touristique

Forte de son héritage historique, la commune est dotée d'un musée, aujourd'hui départemental, dédié à l'activité minière. Au départ du Musée-mine, le sentier thématique "Balade en Sol Mineur" conduit à la cité des Homps. Au cœur de celle-ci, la Maison du Polonais permet aux visiteurs de mieux connaître le quotidien des mineurs logés dans les cités minières dans les années 1920. Le GR 36 traverse aussi la commune. De la cité minière, partent également deux sentiers VTT gérés par la 3CS : "L'es Cap'a doux" et "A la poursuite du diamant noir". Plusieurs aires de pique-nique accueillent les promeneurs et gîtes et chambres d'hôtes assurent l'offre touristique sur la commune.

Sources : Insee (chiffres 2015), Wikipédia, Office de Tourisme du Ségala Tarnais, site internet de la commune



Récréer des corridors pour la biodiversité,

9 communes du Carmausin-Ségala engagées dans ce projet

CORRIBIOR est un projet régional, conduit et animé par les Fédérations des Chasseurs et les Opérateurs de l'Arbre et de la Haie Champêtre.

Ce projet est soutenu par l'Europe, la Région Occitanie et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, dans le cadre de la mise en œuvre du Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique (SRCE). Dans le département, les porteurs de projet sont la Fédération des Chasseurs du Tarn et l'association Arbres et Paysages tarnais. Il a pour objectifs :

- ➊ d'accompagner les élus, les agriculteurs et les habitants dans la prise de conscience de la valeur et des enjeux de leurs territoires,
- ➋ de proposer des solutions techniques pour améliorer et valoriser leur cadre de vie, pour des bénéfices partagés,
- ➌ de soutenir les gestionnaires dans la mise en œuvre d'aménagements ou l'adaptation de pratiques favorables à la préservation ou à la restauration des corridors pour la biodiversité.

Le site pilote dans le Tarn est celui du plateau cordais et correspond à neuf communes de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala (Cagnac-les-Mines, Labastide-Gabasse, Le Garric, Mailhoc, Milhavet, Sainte-Croix, Taïx, Villeneuve-sur-Vère et Virac). Plusieurs actions sont menées sur ce territoire.

Action 1 : La réalisation des diagnostics environnementaux et paysagers

Lors d'une première phase, des diagnostics environnementaux et paysagers ont été réalisés en collaboration avec les sociétés de chasse locales et les bénévoles adhérents à l'association Arbres et Paysages tarnais afin de déterminer et caractériser l'état initial de la Biodiversité dite ordinaire et des paysages.

Le diagnostic faunistique visait à identifier les zones écologiques d'intérêt pour la faune sauvage locale par types de milieux (forestier, de plaine, zones humides), les couloirs de circulations de la grande faune et leur point de conflit avec les infrastructures linéaires de transport, les points remarquables et les aménagements réalisés par les chasseurs.

Le diagnostic paysager a permis de mettre en évidence des zones en bon état, en transition et dégradées par rapport au réseau de haies et d'arbres hors forêt.

Cela a permis de collecter des données de terrain issues de la mobilisation citoyenne. Des cartographies ainsi qu'un plan d'action vis-à-vis des enjeux et objectifs révélés lors de ce travail ont été proposés.

L'ensemble de ce travail a été présenté aux élus du territoire et les données transmises au SCot (schéma de cohérence territorial porté par le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides). Il servira également d'appui pour sensibiliser tous les publics aux enjeux environnementaux sur le territoire et pour susciter et mener des actions de restauration des milieux, des plantations de haies et des animations.

Action 2 : Création et valorisation d'une ferme pilote, vitrine des bonnes pratiques pour la biodiversité

La ferme pilote a de multiples objectifs :

- ➊ Mettre en place des aménagements favorables à la biodiversité. Plusieurs ont déjà été réalisés : plantation de haie, implantation de jachères, agroforesterie, création de mares



- ➋ Evaluer l'impact de ces aménagements sur la biodiversité par la mise en place de suivis faunistiques et floristiques : suivi par piège photo des mammifères, suivi oiseaux, amphibiens, abeilles solitaires avec la pose de nichoirs, suivi papillons. Autant de bons bio-indicateurs de la qualité du milieu.

- ➌ Etre un lieu de transmission d'expérience, de témoignage, une vitrine démonstrative sur ce qui peut être réalisé pour améliorer la qualité écologique et agronomique des exploitations agricoles.

Action 3 : Sensibilisation des publics & chantiers participatifs

Deux chantiers participatifs ont été menés sur le territoire, la plantation de haie sur la commune de Taïx, avec notamment la société de chasse locale et la création et végétalisation de deux mares sur la ferme pilote de Virac avec la participation des élèves du lycée agricole Touscayrats (commune de Verdalle).



D'autres chantiers seront prévus au cours de l'année ainsi que des animations Grand public notamment la participation de la fédération à la manifestation Buffa veneta à Cap'Découverte avec l'outil naturo'Bus pour faire découvrir la faune locale.

Citoyen, élus, agriculteurs, enseignants, vous souhaitez participer au programme Corribior ?

> Vous avez un projet de plantation de haies, restauration de mare, implantation de jachères, de bandes enherbées ?

> Vous souhaitez participer à des ateliers de sciences participatives : Observatoire Agricole de la Biodiversité, Observatoire des saisons, Observatoire des messicoles ?

Venez participer aux prochains chantiers participatifs et animations prévus.

Du nouveau à l'Office de Tourisme

un local réaménagé et une équipe à votre écoute !

Depuis le 1^{er} janvier, le Point d'Accueil Touristique de Carmaux fait partie intégrante de l'Office de Tourisme intercommunal.

Christine Roubellat, qui assure depuis plus de 20 ans l'accueil et des services à la population, rejoint l'équipe motivée et dynamique de l'Office de Tourisme qui continuera d'assurer les mêmes services à la population locale (renseignements, billetterie, cartes de pêche, etc.).

Pour rappel, depuis 2014, la compétence tourisme attribuée aux communes a été transférée à la 3CS. Aujourd'hui, l'Office de Tourisme, sous la présidence de Madame Catherine Pinol, harmonise sa structure et sa gouvernance notamment en intégrant le bureau situé place Gambetta.

L'équipe 2018

A la direction de l'Office de Tourisme depuis février 2017, Amandine Gonsales encadre une équipe de trois agents, Marie Lamour (chargée de communication et animatrice numérique de territoire), Christine Roubellat (conseillère en séjour et responsable boutique) et Florian Calmès (conseiller en séjour). Ensemble, ils œuvrent au développement de l'accueil touristique de notre territoire avec dynamisme et enthousiasme.

Ils renseignent aussi les visiteurs dans les Points d'accueil touristique locaux : Carmaux, Mirandol-Bournounac et Monestiés. Durant l'été, Amélie Tournié, Nathalie Calmès et des saisonniers viennent renforcer cette équipe.

Celle-ci s'investit dans les différents projets de l'Office de Tourisme notamment : le Schéma d'accueil et de diffusion de l'information, élaboration d'une stratégie de développement touristique, étude de la mise en place d'un WIFI territorial, photothèque, gestion de la base de données, relations avec les prestataires, la création d'un nouveau Point

d'Accueil dans le centre-ville de Carmaux et à la Croix de Mille, le développement de partenariat avec les grands sites Occitanie d'Albi et Cordes sur Ciel.

L'Office de Tourisme récompensé

Toute l'équipe a travaillé à l'obtention du classement de l'Office de Tourisme du Ségala Tarnais en catégorie II. Elle poursuivra aussi ses efforts dans une démarche qualité. En effet, ce classement pourra permettre à notre structure d'obtenir la marque "Qualité Tourisme". Il s'agit d'une reconnaissance de l'engagement de la collectivité dans le tourisme. Il permet aussi d'affirmer le professionnalisme et de faire connaître les missions et les moyens de l'Office de Tourisme qui devient une porte d'entrée incontournable de notre destination.

La structure s'est engagée à répondre aux demandes et attentes de la population locale et des visiteurs. Grâce à ce classement, celle-ci gagne en crédibilité auprès des partenaires.

L'Office de Tourisme travaille sur le développement touristique du Carmausin-Ségala

L'Office de Tourisme a lancé, en septembre dernier, une étude stratégique de développement menée par le cabinet In Extenso. L'objectif de cette étude est de mettre en lumière les axes de travail prioritaires en définissant un programme d'actions.

La première phase s'est terminée et un premier rapport a été présenté au comité de pilotage et au comité technique. Un état des lieux de l'offre touristique, de la demande et de l'accueil touristique a été fait, en tenant compte des politiques départementales et régionales en termes de développement touristique.

La deuxième phase a débuté au mois de février. Elle a pour but de définir des enjeux et d'élaborer des scénarios stratégiques. Le 1^{er} mars, l'Office de Tourisme du Ségala tarnais a convié des prestataires du territoire à un atelier participatif pour travailler sur le positionnement du territoire.

Les participants ont été interrogés sur l'image renvoyée par le territoire et l'image souhaitée, les expériences à vivre sur le territoire, les clientèles prioritaires. Ils se sont aussi penchés sur la notion de destination du Carmausin-Ségala et les actions à mener pour la faire émerger.

La fin de l'étude est prévue avant l'été et permettra d'établir les futures actions à mener par l'Office de Tourisme ainsi que les outils d'évaluation à mettre en place.

Carmausin-Ségala
tourisme

Rappel sur la taxe de séjour !

Des obligations pour le logeur

Les hébergeurs sont collecteurs de la taxe de séjour. Les logeurs sont redevables de cette taxe pour toute nuitée passée dans un hébergement touristique de la 3CS.

Les lois WARSMANN puis ALUR indiquent que la déclaration en mairie de l'activité de location de meublés ou de chambres d'hôtes par les propriétaires est OBLIGATOIRE ; il suffit de remplir le document CERFA en mairie. Ne pas respecter cette obligation est puni d'une amende allant jusqu'à 450€.
(cf. article R. 2333-51 du CGCT)

Et comment cela se passe avec Airbnb, Le Bon Coin, Booking ?

L'hébergeur qui commercialise son bien immobilier par le biais d'un site internet doit autoriser la société qui intervient par voie numérique à collecter la taxe de séjour pour son compte. A défaut, il demeure redevable de la taxe de séjour.

Dès lors, les obligations déclaratives applicables aux sites de réservation en ligne sont les mêmes que celles applicables aux logeurs.

Equité contre concurrence déloyale

Vous avez un hébergement touristique, une chambre chez l'habitant, un chalet, un hébergement insolite ?
Déclarez-vous !

Ceci assure d'une part, la protection et la sécurité d'un touriste séjournant sur le territoire et cela permet, d'autre part, de rétablir l'équité entre les exploitants d'hébergement touristique, notamment avec ces plateformes, pour une concurrence saine et d'établir un listing de notre capacité d'hébergement.

Pérenniser et valoriser

Le Musée/Centre d'art du Verre est aussi un Centre de Conservation et d'Étude archéologique.

Depuis 2014, est adossé au Musée/Centre d'art du Verre, un Centre de Conservation et d'Étude (CCE), conventionné par la DRAC Occitanie (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

Le Musée accueille donc un fonds de collection de verreries provenant du sud-ouest de la France ainsi que des documents et objets issus de fouilles archéologiques locales, avec le soutien d'associations d'archéologues amateurs et notamment le concours d'Alain Assié de la Société Archéologique du Ségalais de Blaye-les-Mines.

Le fonds du CCE est en cours de construction et s'enrichit petit à petit. L'heure est à l'inventaire, réalisée par l'archéologue Jeannie Cadeilhan du Comité Départemental d'Archéologie du Tarn. On y retrouve notamment le fonds JC AVEROUS provenant d'anciennes verreries forestières de la Montagne Noire dans le sud du Département. En 2017, des objets issus de fouilles de 14 communes du Carmausin-Ségala ont été intégrés à l'inventaire, notamment Cagnac-les-Mines, Taïx, Mailhoc et Le Garric. D'autres collections doivent être intégrées au CCE dans les années à venir, notamment issues de fouilles autour de Monestiés. Les particuliers peuvent également déposer leur collection d'objets archéologiques au CCE pour en assurer la conservation et l'étude. 🍷



Cruche sigillée, Antiquité
l. 20 cm - commune Le Garric

Les thermes antiques de Lascombes ont été fouillées entre 1987 et 1990 par Alain Assié.



Pointe de flèche sur silex
Néolithique
3,5 cm - commune de Mailhoc

L'arc et la flèche sont une invention datant du Néolithique, de même que la poterie.

Enduit peint gris et rouge, Antiquité
20 cm - commune de Cagnac-les-Mines

Cet élément d'architecture provient de la fouille d'une habitation gallo-romaine s'apparentant à une villa des premiers siècles de notre ère.



Plaque de ceinture, bronze gravé, Moyen-Âge
commune de Sainte-Croix

Cette collection archéologique conservée au sein du CCE de Carmaux a été rassemblée par Alain Assié et son équipe au cours de plus de 20 ans de prospections et suivis de travaux. Elles rassemblent une grande diversité de vestiges : des poteries, des parures, des monnaies et d'innombrables outils de toutes époques confondues du Paléolithique aux périodes modernes. Ces collections constituent autant de fenêtres ouvertes sur les cultures et modes de vie des hommes et femmes du passé.

Qu'est-ce qu'un Centre de Conservation et d'Étude (CCE) ?

Répondant à une volonté à la fois de favoriser l'accessibilité du produit des fouilles archéologiques et de stimuler la recherche, ce type de structure se développe depuis plusieurs années partout en France.

Il s'agit bien sûr de conserver le matériel dans de bonnes conditions et d'en assurer la pérennité pour les générations futures mais aussi d'ouvrir les portes des dépôts d'objets archéologiques aux chercheurs et aux étudiants et de faciliter l'analyse de ce matériel avec la mise à disposition de salles d'étude.

Le CCE n'est pas ouvert au public mais la valorisation des pièces conservées est aussi un enjeu fort de la structure. Les pièces pourront faire l'objet d'une mise en valeur particulière par le biais d'expositions thématiques.

Cela, a par exemple été fait lors de l'exposition 2016 au Musée/Centre d'art du Verre où les visiteurs ont pu découvrir de remarquables pièces de verre ancien.

Résidence de territoire 2018 : la Candé-Mail-Post

Depuis 2012, la Communauté de Communes Carmausin-Ségala est soutenue et accompagnée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) pour la mise en œuvre de la Convention Territoire Culture.

C'est une convention de développement territorial qui s'inscrit dans le cadre d'une volonté conjointe de poursuivre les efforts pour favoriser un accès le plus large possible à la culture.

L'objectif est de faire émerger des projets culturels territoriaux visant la mise en œuvre d'actions cohérentes, pérennes et lisibles.

En ce sens, les habitants sont impliqués, les rencontres inter-culturelles sont favorisées. Les projets facilitent la mise en réseau des acteurs locaux, professionnels et amateurs sur le territoire.

Comment cela se traduit-il concrètement ?

Par l'accueil d'artistes sur notre territoire, cela s'appelle une résidence d'artistes.

Pendant plusieurs années, c'est l'association Rocktime qui a œuvré à l'accueil d'artistes spécialisés dans les Musiques Actuelles.

Par exemple, nous avons reçu sur le territoire des artistes tels que Marc Minelli, Joe Corbeau, Eric Lareine ou encore Jérôme Pinel.

Cette année, dernière année du dispositif actuel, la 3CS a passé une commande auprès de la Compagnie Cavaluna pour monter un projet autour d'une aventure de correspondance épistolaire et de création artistique entre habitants de différents villages du territoire.

En effet, *"nous avons tous une lettre que nous aurions aimé écrire mais que nous n'avons jamais écrite (des déclarations d'amour, des confidences, des coups de gueule, des aveux, etc.)"*.

Les habitants du territoire vont être invités à écrire cette lettre et à l'envoyer à un destinataire inconnu d'un autre village. Cette correspondance se fera à travers une Poste extraordinaire et exclusive de la 3CS : LA CANDE-3CS MAIL POST !

Une Poste unique dans son genre qui distribue le courrier à domicile, en main propre et par les soins d'une factrice de choc : la clowne Candelita.

La Compagnie Cavaluna expérimente différentes formes et outils artistiques mais elle œuvre particulièrement



Candelita, clowne facteur !

pour un théâtre créatif comme lieu de questionnement, de découverte de soi et des autres, *une arme de construction massive*. Elle investit aussi la rue pour donner la liberté de redécouvrir, pour provoquer des rencontres et créer du partage.

C'est ainsi qu'à partir du mois d'octobre, la clowne Candelita va investir plusieurs villages, inviter les habitants à écrire, à imaginer, à créer, à échanger.

Car il s'agit bien là de mettre en avant nos habitants. De les inclure dans un projet partagé, qu'ils vont ainsi co-construire et enrichir de leurs créations. Mais aussi de mettre en valeur tout le travail réalisé lors d'une rencontre ouverte au public en décembre 2018.

Un projet généreux et chaleureux à découvrir ! 🍷

Centres de loisirs

Urbains, ruraux, petite structure ou Accueil de Loisirs de plus grande capacité, le rendez-vous est donné pour se retrouver avant l'été !

En juin prochain, la base de loisirs de l'Endrevié accueillera une rencontre inter-centres pour un après-midi multi-activités à laquelle participeront tous les centres de loisirs du territoire pour les enfants de 3 à 10 ans.

Cet après-midi viendra conclure un travail de plusieurs mois entre les structures qui mènent des projets communs depuis le mois de décembre dernier. Une expérience enrichissante pour tous, enfants et animateurs.

Avec les enfants des Copains d'Augustin de Blaye-les-Mines, de l'UFCV de Cagnac-les-Mines, de Carmaux Loisirs Enfance, des Pitchous du Viaur de Mirandol-Bourgnounac, de l'Accueil de Loisirs de Fontgrande à Saint-Benoît-de-Carmaux et du Kid Club de Valdériès, c'est une centaine d'enfants fréquentant ces centres de loisirs le mercredi après-midi qui a eu l'occasion de se rencontrer, de mieux se connaître grâce à ce projet de rencontre inter-centres avec notamment des échanges inter-générationnels, des visites, de l'équitation, des jeux.



L'initiative, coordonnée par la 3CS, répond au souhait des centres de loisirs de travailler ensemble et de profiter de moments partagés. Un projet amené à se développer, permettant des échanges sur des journées, renforçant l'ouverture aux autres, le partage, une meilleure connaissance du patrimoine local, une ouverture culturelle... des orientations que l'on retrouve dans le Projet Educatif Territorial. 🌱

La CCI investit sur la Zone d'Activités Nord/Croix de Mille

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn a pris contact avec la Communauté de Communes Carmausin-Ségala afin d'acquérir plusieurs parcelles sur la zone d'activités de la Croix de Mille à Pampelonne.

Dans son projet d'intervention et de développement, la Chambre de Commerce et d'Industrie a inscrit l'acquisition de foncier afin d'assurer et promouvoir l'installation d'activités économiques sur le département du Tarn.

La perspective d'avoir un partenaire tel que la Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn aux côtés de la collectivité dans la mise en valeur et la promotion de cette zone d'activités au nord du Tarn, en bordure de la voie rapide N88, représente un véritable atout pour le développement économique du territoire et un incontestable appui à l'installation d'entreprises nouvelles.

Récompense

En mars dernier, l'UCIAC - Union des Commerçants, Industriels et Artisans du pays Carmausin, a reçu le "Panonceau d'Or", une récompense remise par CCI France en partenariat avec la fondation MMA et avec le soutien de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn. Le "panonceau d'Or" distingue les meilleures associations commerçantes. Forte de ses 90 années d'existence, l'UCIAC reçoit ce prix avec fierté, bien déterminée à poursuivre son action dans cette dynamique.



Lancement du Plan Climat Air Énergie territorial en Carmausin-Ségala

Qu'est-ce qu'un Plan Climat Air Énergie (PCAET) ?

Le PCAET est un outil d'animation et de coordination de la transition énergétique d'un territoire à l'échelle intercommunale. C'est aussi un outil de planification qui a pour but d'œuvrer à l'atténuation du changement climatique, de développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie et de réduire les facteurs de pollution atmosphérique. Il s'agit d'une démarche publique, ouverte, à laquelle sont associés, collectivités territoriales, élus, citoyens, associations, entreprises... Chacun doit être acteur du plan Climat.

Le PCAET Carmausin-Ségala

En tant qu'intercommunalité de plus de 20 000 habitants, la 3CS doit établir un Plan Climat et le mettre en œuvre avant le 31 décembre 2018.

Propre à chaque intercommunalité, celui-ci sera élaboré à l'échelle du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides dont les trois autres regroupements intercommunal ont décidé de participer à la démarche : les communautés de communes du Cordais et du Causse, Centre Tarn et Monts d'Alban et du Villefrancois établissent également leur plan Climat. Le Plan Climat Air Énergie en Carmausin-Ségala entame la phase 1, le diagnostic. Suivront ensuite la définition d'une stratégie territoriale, la déclinaison d'un plan d'actions et la mise en place d'un suivi et d'une évaluation environnementale stratégique.

Retrouvez toutes les informations concernant le Plan Climat Air Énergie territorial sur www.carmausin-segala.fr > Rubrique : Habitat et Urbanisme

Photovoltaïque

Dans le cadre d'une Société Anonyme d'Économie Mixte Locale - la compagnie d'aménagement du Ségala Carmausin - la 3CS, ENEO et la SERC sont engagés avec l'entreprise QUADRAN pour la construction d'une ferme photovoltaïque de 8,5 hectares dans la zone industrielle de la Cokerie sur les communes de Carmaux et Saint-Benoît-de-Carmaux. Les travaux ont démarré et les premiers panneaux devraient être opérationnels dans le courant de l'année.



Installation

La 3CS a procédé à la vente d'un terrain à Pampelonne au Lieu-dit Croix de Mille. Un projet d'installation d'une entreprise de Contrôle Technique automobile est en cours. Les travaux ont débuté, l'ossature bois devrait être posée au printemps pour une ouverture dans le courant de l'année. Il s'agit d'une entreprise indépendante qui emploiera un salarié pour assurer le contrôle technique de véhicules de moins de 3,5 tonnes.



Dynamisme

En plus de son activité de traiteur, la famille Canivenc a ouvert un restaurant sur la Zone d'Activités des Pessageries, à Sainte-Croix : la Table O' Terroir qui fonctionne depuis un peu plus d'un an, a déjà développé sa spécialité, le burger tarnais et anime régulièrement des soirées thématiques. Vitrine des savoir-faire locaux, l'entreprise propose aussi à la vente des produits du terroir, valorisant les producteurs des environs.



Lutter contre l'habitat indigne, une priorité des pouvoirs publics

Pour y répondre, un Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne (PDLHI) a été créé en 2012 à l'initiative de l'Etat. Il associe 30 partenaires, dont la Communauté de Communes Carmausin-Ségala.

Grâce à la coordination entre tous les acteurs qu'il mobilise, le pôle facilite le traitement des situations d'habitat indigne. Il accompagne toutes les personnes dans ces situations difficiles et apporte également soutien et conseils à toutes personnes ayant connaissance d'une telle situation.

L'habitat indigne, qu'est-ce que c'est ?

Il peut s'agir de logements en très mauvais état et qui risquent de mettre en danger les occupants, avec un risque d'accident par exemple, ou un risque pour la santé. On parle aussi d'habitat indigne quand des locaux ou bâtiments n'ont pas été conçus pour accueillir des logements mais sont utilisés comme habitation.

Constituent un habitat indigne les locaux et installations utilisés aux fins d'habitation et impropres par nature à cet usage ainsi que les logements dont l'état ou celui du bâtiment dans lequel ils sont situés, expose les occupants à des risques manifestes pouvant porter atteinte à leur sécurité physique ou à leur santé.

Plusieurs notions juridiques correspondent à ces situations (insalubrité, péril, décence...) et peuvent avoir des conséquences différentes pour les propriétaires ou les locataires.

🔍 Vous êtes propriétaire d'un logement que vous habitez ?

L'état de votre bien vous inquiète (problèmes électriques, toiture défectueuse, chaudière très vétuste...), mais vous ignorez la gravité des problèmes et vous ne savez pas comment financer les travaux, ni quelle est la priorité. Vous pouvez vous faire aider en contactant le pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne.

🔍 Vous êtes propriétaire d'un logement que vous désirez mettre en location ?

La loi vous met dans l'obligation de louer un logement respectant au minimum les conditions de décence fixées par le décret n°2002-120 du 30/01/2002.

En cas d'atteinte à la santé ou à la sécurité du locataire, vous devez agir car votre responsabilité peut être engagée.

De plus, le logement doit avoir une hauteur, une surface ou un volume minimum et disposer des équipements permettant une utilisation normale (eau potable, chauffage, coin cuisine, installation électrique,...). Vous pouvez obtenir des conseils ou des aides financières aux travaux en contactant le Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne.

🔍 Vous êtes locataire ?

Si le logement que vous louez est en mauvais état, il est recommandé dans tous les cas de vous adresser d'abord à votre propriétaire (ou à l'agence immobilière) pour demander la réalisation des travaux nécessaires.

S'il n'accède pas à votre demande, vous pouvez préparer un dossier contenant les courriers échangés avec le propriétaire, des attestations de professionnels, des photos... puis contacter le Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne, l'assistante sociale de votre secteur ou le maire de votre commune.

🔍 Vous connaissez une situation d'habitat indigne ?

Vous souhaitez intervenir et vous voulez savoir quelles peuvent être les conséquences pour le propriétaire ou le locataire de signaler ce logement, quelle serait la procédure mise en œuvre et quelles aides techniques ou financières seraient disponibles : vous pouvez contacter le Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne.



PÔLE DÉPARTEMENTAL DE LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Contact PDLHI : 05 81 27 50 49
19 rue de Ciron 81013 ALBI Cedex 09
ddt-secreariat-direction@tarn.gouv.fr

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Carmaux-Ségala (OPAH) prolongée d'un an

En séance du 12 décembre 2017, le Conseil Communautaire a décidé le prolongement d'un an de l'OPAH au vu du bilan positif de ce programme et des besoins du territoire.

En cours depuis février 2015, l'OPAH Carmaux-Ségala couvre l'ensemble des communes du territoire et ses priorités portent sur trois thèmes : l'adaptation des logements au vieillissement ou handicap, le repérage et traitement des logements dégradés ou indignes et le traitement de la précarité énergétique.

CONTACT : SOLIHA Tarn
163 avenue François Verdier 81000 ALBI

Joignable toute la semaine :

> par téléphone au 05 63 48 10 80 et

> par mail : accueil.tarn@solihha.fr

Des permanences d'information au public sont organisées au siège de la 3CS à Carmaux, à Tanus et à Cagnac-les-Mines.



Carmausin
Ségala

Communauté de Commune Carmausin-Ségala

Siège social : 2, rue du Gaz
81400 Carmaux

Tél. : 05 63 36 14 03

Fax : 05 63 36 14 04

Courriel : contact@3c-s.fr

Site internet : www.carmausin-segala.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi :

de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Le vendredi : de 9h à 12h

Accueil standard

Tél. : 05 63 36 14 03

Office du Tourisme du Ségala Tarnais

Tél. : 05 63 76 76 67

Développement économique

Tél. : 05 63 80 15 64

BÂTIMENT 53BIS AVENUE BOULOC

TORCATIS 81400 CARMAUX :

Assainissement non collectif (SPANC)

Tél. : 05 63 36 15 03

Application du droit des sols

Tél. : 05 63 43 43 46

Transport à la demande (TAD)

Tél. : 05 63 36 15 00

Musée/Centre d'art du Verre

Domaine de la Verrerie

81400 Blaye-les-Mines

Tél. : 05 63 80 52 90

Odyssée - Centre aquatique du Parc

Rue Camboulives 81400 Carmaux

Tél. : 05 63 76 64 91

Collecte des déchets

Zone d'activités de la Centrale

Rue André Ampère 81400 Carmaux

Tél. : 05 63 80 50 40

Crèche du Ségala

La Croix de Mille 81190 Pampelonne

Tél. : 05 63 36 98 18

Crèche l'Espéridou

9 boulevard Charles de Gaulle

81400 Carmaux

Tél. : 05 63 76 62 24

Relais d'assistantes maternelles (RAM)

9bis boulevard Charles de Gaulle

81400 Carmaux

Tél. : 05 63 43 18 60

Coordonnées GPS :

44.053454 - 2.153338

32 communes au service d'un territoire

ALMAYRAC

BLAYE-LES-MINES

CAGNAC-LES-MINES

CARMAUX

COMBEFA

CRESPIN

JOUQUEVIEL

LABASTIDE-GABAUSSE

LE GARRIC

LE SÉGUR

MAILHOC

MILHAVET

MIRANDOL-BOURGNOUNAC

MONESTIÉS

MONTAURIOL

MONTIRAT

MOULARÈS

PAMPELONNE

ROSIÈRES

SAINT-BENOÎT-DE-CARMAUX

SAINT-CHRISTOPHE

SAINT-JEAN-DE-MARCEL

SAINTE-CROIX

SAINTE-GEMME

SALLES

TAÏX

TANUS

TRÉBAN

TRÉVIEN

VALDÉRIÈS

VILLENEUVE-SUR-VÈRE

VIRAC